

LE REGLEMENT

- Article 1 :** Inscription à l'aide du bulletin ci-joint. Etre âgé de 18 ans ou plus joindre obligatoirement : Photocopie de la licence 2010 : FFC – FSGT – FFT – UFOLEP - avec visa medical. Pour les autres licenciés ou non licenciés, l'original d'un certificat médical de moins d'un an mentionnant l'aptitude à la pratique des épreuves cyclosporatives.
- Article 2 :** Inscription :
Tarif unique : 42 € à joindre impérativement au bulletin d'inscription.
Majoration de 8 € pour toute inscription ou règlement sur place.
L'inscription est ferme et définitive. Il n'y aura pas de confirmation d'engagement.
Inscription et règlement en ligne sur www.velo101.com.
Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.
- Article 3 :** **ROUTE NON PRIVATIVE. Les concurrents doivent impérativement respecter le code de la route : rouler à droite, contrôler leur vitesse et rester maîtres de leur trajectoire, sous peine de sanction. Le port du casque "coque rigide" est obligatoire.**
- Article 4 :** Les concurrents sont responsables du bon fonctionnement de leur matériel.
- Article 5 :** Les voitures suiveuses sont interdites.
- Article 6 :** Chaque participant doit être obligatoirement assuré (assurance accident et responsabilité civile). Une assurance bris de matériel est conseillée. L'inscription à l'épreuve emporte de fait la décharge en responsabilité de l'organisateur en cas de dommage aux vélos transportés par les moyens mis à dispositions pour le rapatriement, secours, assistance.
- Article 7 :** Port du dossard DAG obligatoire, validation du départ, des contrôles et arrivée.
- Article 8 :** Plaque de guidon obligatoire, à fixer sur le cintre. Dossard utile pour le repas – parc à vélos et tirage au sort.
- Article 9 :**
- | | | | | | |
|----------|----------------|------------------|----------|----------------|------------------|
| Dames W1 | 18/39 ans | de 1992 à 1971 | Hommes A | 18/29 ans | de 1992 à 1981 |
| Dames W2 | 40/49 ans | de 1970 à 1961 | Hommes B | 30/39 ans | de 1980 à 1971 |
| Dames W3 | 50 ans et plus | de 1960 et avant | Hommes C | 40/49 ans | de 1970 à 1961 |
| | | | Hommes D | 50/59 ans | de 1960 à 1951 |
| | | | Hommes E | 60 ans et plus | de 1950 et avant |
| | Handisport | | | | |
- Article 10 :** Remise des prix et tirage au sort :
Seront primés les 3 premiers de chaque catégorie sur les 3 parcours. Lots remis aux personnes présentes.
- Article 11 :** L'inscription à la TIME Megève Mont-Blanc implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.
- Article 12 :** L'inscription est ferme et définitive. En cas de non participation pour raisons graves : accident, incapacité totale, ... le remboursement de l'inscription sera effectué uniquement sur demande écrite avant le 1 Juin 2010 avec certificat médical obligatoire – 5 € seront conservés par l'organisation pour frais de dossier.
- Article 13 :** Les participants autorisent ,par leur inscription ,les organisateurs a utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaitre prises lors de l'épreuve.